

30 mai 2013

finances Solidaires

Audience ministérielle :

Bercy prioritaire ...

mais sans les MOYENS !!



Ce 30 mai les fédérations des Finances ont été reçues à leur demande par Pierre Moscovici ministre de l'Economie et des Finances, accompagné de François Adam, conseiller social, et de Dominique Lamiot, Secrétaire général de Bercy. Le ministre a admis que décréter le ministère comme «non prioritaire» avait été une maladresse». Pour autant, en considérant que dans le PLF 2014 celui-ci serait considéré prioritaire il n'en tire pas pour autant les conséquences sur les moyens. Car, la doctrine gouvernementale en la matière perdurera. Solidaires Finances, considère que Bercy a été longtemps violemment exemplaire et il a «trinqué» souvent plus. Désormais pour Solidaires Finances on ne peut plus raisonner en termes de priorité mais, en terme d'urgence .

Il y a Urgence

La période actuelle met la question des finances publiques, de la lutte contre les fraudes économiques, de la réglementation économique, de la statistique publique et de la politique économique et industrielle au centre des enjeux. Tous les enjeux de la période sollicitent « Bercy », dès la conception des mesures (la Direction de la législation fiscale par exemple est bien placée pour le savoir) et, bien entendu, dans l'application de ces choix. Dans la période, le choix stratégique devrait être de s'appuyer sur des services de «Bercy» qui soient rapidement renforcés.

« Bercy » est fragilisé par des années de baisses de ses moyens et de sa capacité d'action. Pire, avec les affaires de la viande de Bœuf et de fraudes fiscales, Bercy a connu ce que l'on peut qualifier « d'accidents industriels ». Elles révèlent une faiblesse coupable de l'action de « Bercy » sur des sujets majeurs : la protection du consommateur et le contournement illégal de l'impôt. C'est donc le cœur des missions de Bercy qui a été touché. Ces « accidents industriels » ont été vus, portés à la connaissance de l'opinion.

D'autres (en termes d'efficacité globale dans la lutte contre les fraudes notamment) que l'on peut qualifier de faiblesses voire de dysfonctionnements, ne le sont pas, mais n'en demeurent

pas moins lourds de sens. Ainsi, il en va du décrochage entre l'évolution de la fraude (fiscale, économique, financière) et du contrôle exercé par les administrations de Bercy, de l'accueil du public (en souffrance alors que les besoins et les sollicitations augmentent), de la qualité de contrôle des fonds publics (Etat, collectivités locales et établissements publics) et donc de la qualité comptable, du recouvrement de l'impôt (notamment après contrôle). Ajoutons à cette liste, le projet «ambition 2015» pour la statistique publique qui manque paradoxalement de toute véritable ambition... Autant d'éléments qui révèlent la fragilité actuelle des administrations et des services de Bercy face à des enjeux qui appellent au contraire leur renforcement.

Cette situation pèse sur l'exercice de nos missions d'intérêt général, sur les conditions de travail, le pouvoir d'achat et le moral des agents.

- Le bon exercice des missions s'avère de plus en plus difficile, certaines tâches sont abandonnées, d'autres remises à plus tard (quand on aura le temps ...) d'où un ressentiment d'inachevé, de bâclé, de perte de sens de la finalité même de la mission et de remise en cause du sens de service public conforté par les conséquences des suppressions d'emplois. (suite page 2)



- **La dégradation des conditions de travail n'est pas enrayée**, elle s'aggrave sous l'effet ciseau : « plus de travail plus complexe en moins de temps et avec moins de moyens ». Plus d'agents et un autre encadrement pour une meilleure qualité et une plus grande efficacité n'est pas une lubie ni une posture idéologique : c'est une urgence et une nécessité.

- **La reconnaissance des qualifications et des efforts des agents est nécessaire et légitime** au regard de l'évolution des doctrines d'emplois et de la complexité du travail. Or, elle est affaiblie et prend la forme d'une réduction du volume des promotions internes.

- **La réduction des frais de fonctionnement pèse lourdement** sur les usagers et les agents avec des conséquences concrètes : frais de déplacements mal remboursés, paiement de certaines dépenses comme les loyers décalé, matériel informatique non renouvelé, aménagement d'espaces d'accueil ajourné...

- Malgré l'annonce d'une « sanctuarisation » de ses moyens, l'action sociale reste menacée dans son budget comme dans son organisation territoriale alors qu'elle constitue historiquement une spécificité positive de Bercy, qu'elle fait partie intégrante du pouvoir d'achat et que les besoins sociaux augmentent.

Hélas, malgré un besoin urgent de renforcer les services de Bercy, dans la pratique quotidienne qui résulte des recommandations budgétaires, on assiste à la poursuite des suppressions d'emplois. La modernisation de l'action publique y est synonyme de rétrécissement de l'action publique et d'absence de reconnaissance des agents. Ce sont eux qui en constituent la variable d'ajustement.

Que dire encore des grands chantiers transversaux, **SIRHIUS, ONP** dont il n'est pas utile de préciser le **caractère structurant pour l'ensemble des directions** et dont les calendriers sont imposés au mépris d'une réelle concertation (à peine une information) et, pour lesquels les plus grandes craintes sont à redouter, gestion des agents de plus en plus éloignée, structuration en agence ou service à compétence nationale bénéficiant d'une autonomie managériale accrue... Que dire aussi des prochaines évolutions de toutes les fonctions support qui résulteront des préconisations de la mission confiée à l'IGF et dont nous n'avons même pas obtenu le cadrage, alors que nous avons demandé communication de la lettre de mission ? Que dire ? Si ce n'est simplement mais fermement que ce n'est pas acceptable !

Monsieur le Ministre, les missions de Bercy participent de la qualité de l'environnement économique et social. Elles sont socialement utiles et économiquement et budgétairement rentables.

Nous revendiquons :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois** et un état des lieux prospectif des missions et des services de Bercy auquel nous sommes prêts à participer.

- **la réaffirmation publique et devant l'ensemble des personnels de l'utilité sociale de toutes nos missions :**

- **La reconstruction de la DGCCRF**, lui permettant désormais de retrouver toute l'efficacité qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Cela passe également par la consolidation du SCL en le dotant des moyens nécessaires à son fonctionnement.

- **la redéfinition complète du projet stratégique pour**

la DGDDI. Ce dernier tel qu'il se préfigure fragilise l'action douanière dans ses fondamentaux, peut-être plus qu'elle ne l'a jamais été. Ceci est totalement à contre-courant des attentes à l'égard de Bercy, notamment en termes de protection et de régulation. Par ailleurs, nous sommes plus qu'interpellés par le positionnement d'une administration qui inscrit en référence une mesure du quinquennat précédent (la loi dite « Mobilité », pourtant combattue dans son atteinte au statut de la Fonction Publique, y compris dans vos rangs) et un « droit » à forte connotation thatcherienne, pour un fonctionnaire, à savoir celui du départ !

- **L'avenir de la DGFIP est en question**. Il en va ainsi des missions (de la conception et de l'organisation du contrôle fiscal, de l'explosion de l'accueil ou de l'avenir du maillage territorial, la liste n'étant pas exhaustive) et des conditions de vie de travail sur lesquels les choix en matière de suppressions d'emplois, de réduction des moyens financiers et, plus largement, les orientations portées dans le cadre de la démarche stratégique portent de lourdes menaces.

- **Quant à l'INSEE, il vous appartient de donner à cette direction les moyens de vos engagements** tant ceux concernant la contractualisation des enquêteurs, que ceux relatifs au maintien du réseau territorial existant.

- **L'administration centrale n'est pas exempte des suppressions d'emplois**, de l'aggravation des conditions de travail qui prend parfois des aspects dramatiques avec des nombreux cas de souffrance au travail signalés auprès du CT AC et du CHS CT, voire quelques cas de suicides... Elle est souvent impactée par des réorganisations en cascade ou des reconfigurations des périmètres ministériels. Il vous appartient de reconstruire une stabilité relative pour les services à multiples facettes qui la composent et dont les compétences en expertise, en sécurité, en bâtiment, en RH, en contrôle et audit, en politique immobilière, en politique d'achat de l'État, en SI ou encore en prospective économique, en pilotage budgétaire... ne peuvent être ignorées. Il s'agit de conforter leur rôle indispensable, y compris dans le cadre des activités quotidiennes des ministres.

Les agents attendent de vous

- **Des mesures d'urgence** (sur l'allègement de la charge de travail et sur la prévention des risques par exemple) et de plus long terme (sur le management et l'organisation du travail) pour l'amélioration des conditions de travail.

- **Une reconnaissance financière** des agents (tant sur les qualifications que sur l'indemnitaire) dans un plan de réduction des écarts de rémunération.

- **Une garantie sur l'avenir des moyens et de l'organisation de l'action sociale**.

- **Le maintien d'une unité et d'une stabilité de Bercy et l'absence d'externalisation de missions**.

- **Des moyens financiers à la hauteur des enjeux pour que le service public fonctionne**.

- **Un service public plus efficace, mais aussi présent et accessible qui reste ancré dans la culture d'un service rendu aux usagers, aux contribuables, aux collectivités locales, aux consommateurs et aux citoyens**.



Les réponses du Ministre... suite de la page 1 et 2

En réponse, le Ministre a d'emblée précisé que, selon lui, « Bercy » était « prioritaire dans l'action publique » et ce même s'il ne faisait pas partie des Ministères qui verraient leurs emplois augmenter. Il a souhaité un dialogue social approfondi. Il a souligné l'action du Ministère en matière de redressement des finances publiques, de lutte contre la fraude et d'activité législative. Il a rappelé les enjeux et les échéances prochaines qui concernent le Ministère : la loi contre la fraude fiscale (actuellement en cours de discussion au parlement), la loi bancaire, la loi sur la consommation, la modernisation de l'action publique (MAP), le chantier de l'économie sociale et solidaire, le financement de l'économie et la prochaine loi de finances pour 2014. S'agissant des rémunérations, il a rappelé le déblocage du 8ème échelon de la catégorie C, annoncé la sortie (déclinée au groupe de travail du 31 mai) des promotions intra-catégorielles et souligné l'avancement du chantier des contractuels de l'INSEE et du chantier de l'égalité professionnelle.

Il a ensuite précisé que les plans stratégiques comportaient un volet « conditions de travail », qu'un « plan sécurité » était prévu à la DGFIP, que Bercy devait rester « moteur » en matière de prévention des risques psychosociaux et qu'il fallait améliorer la situation des agents. Mais malheureusement, les mesures véritablement efficaces pour atteindre cet objectif ne suivent pas.

Ainsi, revenant sur l'argument selon lequel le gouvernement stabilisait les effectifs de la fonction publique d'Etat là où la RGPP en supprimait, il a cependant assumé le fait que le Ministère devait être « exemplaire » en la matière. En clair, les suppressions d'emplois se poursuivront à Bercy même si, selon le Ministre, la DGCCRF devrait être épargnée et que ses effectifs seraient « au moins stabilisés ». Sur ce dernier sujet il a par ailleurs précisé qu'il attendait le rapport de la mission Rebière - Weiss concernant une évolution des structures, que la question du SCL était une composante des réponses sur la DGCCRF. S'agissant de l'action sociale, le Ministre a reconnu que le sujet était important, que le budget 2013 a été préservé et qu'il ferait le maximum pour le budget 2014. Rien n'était cependant décidé au jour de l'audience. . .

Pierre Moscovic a en revanche été très peu disert sur la démarche stratégique de la DGFIP et sur le plan stratégique de la DGDDI, regrettant qu'il n'y ait pas eu de réel dialogue social sur ces sujets, réaffirmant sa confiance aux directeurs généraux et confirmant qu'ils seraient engagés et « arrêtés à l'été » comme convenu. Concernant l'INSEE il a confirmé que le réseau régional sera maintenu. Enfin, s'agissant du périmètre des missions, il a affirmé que « l'externalisation des missions ne sont pas dans mon orientation politique ».



Des taux de promotions sans ambition !!!

Cette réunion avait pour objectif principal de communiquer le plan de qualification intra-catégoriel pour 2013. Pour mémoire le 22 février dernier les fédérations avaient dénoncé le non respect des engagements pluriannuel (2012-2014) qui se concrétisait pour la deuxième année consécutive par des taux de promotions en baisse voire en chute libre. Pour Solidaires Finances, les agents déjà largement touchés par la suppression des effectifs et la dégradation des conditions de vie au travail qui en découlent, le gel du point d'indice, ne peuvent subir une triple peine au nom de l'exemplarité. En nous annonçant, tout en précisant les contraintes budgétaires, le résultat des arbitrages ministériels, le secrétaire général s'est félicité du maintien des taux pour la catégorie C et pointé évidemment, les rares taux en progression. Pour Solidaires Finances mêmes si certains taux retenus sont plus favorables qu'en février (l'effet démographique n'y est pas étranger), il n'en demeure pas moins qu'ils vont laisser encore nombre d'agents en « rade » dans toutes les catégories. (vous trouverez l'intégralité des taux sur notre site).

Les fédérations sont par ailleurs revenue sur l'audience avec le ministre afin d'en faire préciser certains points :

Action sociale/ santé au travail :

Les réseaux ISSTS et délégations seront maintenus

Frais de déplacement :

Bercy va porter la revendication devant la fonction publique, la question de la revalorisation remonte également des réseaux

Des moyens pour l' Egalité Femmes/hommes afin de réduire les écarts salariaux :

Le secrétaire général a admis la pertinence de la demande

Prime de Fonctions et de Résultats :

Pas prévu d'étendre la PFR à Bercy

INSEE :

L'extension du site Messin fera l'objet d'une dotation supplémentaire

Application du Jour de Carence :

En attente



31 mai 2013

Groupe de travail :



Projet de loi de Finances 2014

Ce groupe de travail situé le lendemain de l'audience ministérielle et présidé par D. Lamiot et consacré au futur projet de loi de finances pour l'année 2014 avait été demandé par les fédérations des finances. L'objectif était d'avoir un échange sur les revendications des agents qui ont un impact potentiel sur la loi de finances. En ouverture de ce groupe de travail, après avoir rappelé le sens de nos propos tenus lors de l'audience avec Pierre Moscovici, nous avons rappelé plusieurs points essentiels pour les agents et les missions de « Bercy ».

Emplois : sur des évolutions intéressantes peuvent se dessiner pour la DGCCRF, les autres services et directions du Ministère risquent de subir à nouveau une vague de suppressions d'emplois qui viendront s'ajouter aux précédentes. Nous réitérons plus que jamais notre demande d'arrêt des suppressions d'emplois et d'état des lieux du Ministère.

Frais de fonctionnement : la situation est inquiétante. A la DGFIP, de nombreuses directions locales sont potentiellement en état de cessation de paiement. Des dépenses sont décalées (loyers, remboursement de frais de mission) voire ajournées (aménagement de locaux). Nous demandons l'annulation des réductions décidées.

Reconnaissance des agents : les qualifications des agents ont augmenté, tout comme la charge de travail, le coût de la vie augmente lui aussi mais le point d'indice est gelé. Par conséquent, le pouvoir d'achat se dégrade sur fond de hausse des écarts de rémunération. Il faut mettre fin à cette tendance. Si certaines urgences s'imposent au niveau « fonction publique » (avec, selon nous, la nécessité : de refondre la carrière C en réduisant le nombre de grades et en revalorisant les échelons de départ et terminaux, de fluidifier le déroulement de carrière de la catégorie B et de créer enfin un échelon terminal supplémentaire pour la catégorie A), à Bercy, une véritable reconnaissance passe par :

- **un plan de qualification ministériel ambitieux** pluriannuel se traduisant par une hausse du volume des promotions internes (tant sur le passage entre grades que sur les passages d'une catégorie à la catégorie supérieure),

- l'intégration de la prime à la performance dans l'IMT et le relèvement de celle-ci,

- le remboursement effectif et rapide des frais de déplacement.

Action sociale et Santé au travail : alors que les besoins sociaux augmentent, il faut impérativement, et au minimum, garantir que le budget de l'action sociale ne baisse pas et que son organisation territoriale départementale soit pérennisée.

Maillage territorial : la voilure a déjà été sérieusement réduite, ce qui pose problème compte tenu du besoin de service public. La stabilité est là aussi une nécessité.

Management : le poids de la culture « Lolfienne » et des orientations contenues dans les projets annuels de performances annexés à la loi de finances est de moins en moins supportable en termes de conditions de vie au travail et d'exercice des missions et ne reflète pas la réalité du travail. Un changement de mode de management tenant véritablement compte des réalités des missions est urgent et doit se traduire concrètement dans les dispositions contenues dans la loi de finances.

Fiscalité : outre l'analyse critique que l'on peut faire de l'état général de la fiscalité et le besoin de rééquilibrer le système fiscal (par l'élargissement des bases par exemple), il y a urgence à s'interroger sur l'évitement de l'impôt et sur les mesures permettant de la combattre. De nouveaux moyens juridiques sont nécessaires : refonte de la procédure de franchise fiscale, élargissement des marges de manœuvre en matière de prescription, amélioration du dispositif anti-abus, nouvelles obligations déclaratives (en matière de montages et de prix de transfert notamment), meilleur accès à l'information détenue par d'autres administrations, françaises et étrangères. . .

Egalité femmes et hommes : Il y a pour Solidaires Finances nécessité que ce dossier soit doté de véritables moyens pour qu'il ne se résume pas à une simple vitrine.

Telles sont les urgences ayant un impact sur la loi de finances et qui ont été déclinées par Solidaires Finances lors de ce groupe de travail. ... (suite page 3)

